

ANNIVERSAIRE ET DÉVELOPPEMENT

Excelle RH fête souffle sa première bougie

ENTREPRISE Il y avait du monde autour du gâteau : la société de conseil et développement des ressources humaines compte déjà trois employées, et veut continuer à grandir.

Forte d'une solide expérience cumulée dans de grandes entreprises pendant une vingtaine d'années en région parisienne, Caroline Laurent est revenue dans son Douaisis natal il y a deux ans. La fibre entrepreneuriale familiale l'a conduite à créer sa propre affaire à l'été 2015, fortement encouragée par la BGE. « Cette initiative a été considérée comme d'utilité publique », se souvient-elle.

« Grâce à mon expertise, et ma connaissance du code du travail, je permets aux entreprises de ne pas commettre d'erreurs dans leur gestion des ressources humaines au quotidien. Des erreurs qui peuvent être fatales. Comme de ne pas avoir fait signer un CDD dans les 48h qui peut être requiré en CDI, ne pas avoir donné certains règlements par rapports aux affichages obligatoires. » Vite rejointe par une experte en paie, elle vient de recruter une consultante en ressources humaines, pour faire face à une demande grandissante.

CONSEIL RH FINANCÉ

Depuis quelques mois, Excelle RH a été référencée par la Direccte, dans le cadre de l'appui RH pour les TPE-PME. « Ce dispositif concerne les entreprises jusqu'à



Caroline Laurent, experte en ressources humaines, dirige Excelle RH depuis un an.

300 salariés qui sollicitent un conseil RH, dans la limite de 30 000 € : il s'agit des prestations comme le coaching du dirigeant, un recrutement, la gestion du plan de formation, la gestion des carrières, la mise en place des entretiens professionnels... La plupart des chefs d'entreprises

ne connaissent pas bien la législation sociale. Et c'est compréhensible, tellement c'est rébarbatif, de se plonger par exemple dans la convention collective ou n'importe quel texte de loi. » Des domaines que les expertes d'Excelle RH décryptent pour une clientèle de plus en plus dense :

sur la gestion de la paie, « nous allons chercher les coûts qui ne devraient pas être, et que les experts-comptables ne maîtrisent pas. Par exemple certaines sociétés paient des doubles prévoyances : pour un client, nous avons récupéré plus de 12 000 €. Il réglait une double cotisation, et il ne le savait pas ». L'ambition de Caroline Laurent est d'avoir, d'ici 10 ans, un cabinet avec une dizaine ou une quinzaine de consultants.

Pour en savoir plus

Excelle RH propose des solutions en ressources humaines, que ce soit des prestations de DRH à temps partagé, d'expertise paie ou des missions RH spécifiques, à destination des TPE et PME. La société est le partenaire du développement économique des TPE et PME en les aidant à se structurer, à se mettre en conformité avec les dernières lois (Loi Macron et Loi Rebsamen) et à valoriser leur capital humain.

ATELIER CHORÉGRAPHIQUE